

Dispositif émergence et partenariat stratégique

Une réponse à cet appel à projet est portée par un chercheur ou un groupe de chercheurs externes à l'Université Grenoble Alpes et de grande préférence à la France, en association avec un groupe de recherche du site (groupe d'accueil). Un porteur de projet local (PIL) et un externe doivent être identifiés (PIE).

Moyens :

En cas de réussite, le projet bénéficie des moyens suivants :

- financement de séjours de recherche dans le groupe d'accueil de 1-3 mois cumulés par an pendant 3 à 5 ans selon le projet ;
- contrats doctoraux pour des thèses co-encadrées entre les deux groupes de recherche ;
- financement de stages co-encadrés ;
- financement de postdoctorants co-encadrés ;
- du fonctionnement.

Critère d'évaluation :

- qualité du projet scientifique ;
- caractère transformant de la nouvelle compétence (recherche ou/et formation) à construire le cas échéant ;
- intérêt et excellence du partenariat stratégique à l'international.

Commission d'évaluation :

- trois membres du conseil scientifique ;
- représentant des pôles de recherche concernés ;
- deux rapports extérieurs à UGA.

Les éléments du dossier :

Le dossier doit être rédigé en anglais

- projet scientifique (3 pages maximum) ;
- présentation des groupes de recherche et des porteurs en 2 pages, notamment les activités sur les 5 dernières années ;
- avis du/des laboratoire(s) d'accueil

Évaluation :

Les projets seront évalués à mi-parcours et en fin de projet.

Calendrier :

1. remise des candidatures le 15 octobre ;
2. réponse 15 novembre au plus tard.

Procédure de soumission en ligne :

Vous pouvez utiliser le dossier de candidature proposé pour la soumission :

Annexe Dossier de candidature

Déposez avant le 15 octobre 2014 votre dossier de candidature complet sur le site :

<https://applicationform.grenoble-inp.fr/2014-Emergence>

Suivi administratif : emergence@ujf-grenoble.fr